

PERROS-GUIREC, ENTRE PLAGES ET PAYSAGES



2019



LE MOT DU MAIRE

L'entretien des espaces verts et le fleurissement dans tous les quartiers de la Ville de Perros-Guirec visent à embellir le cadre de vie des habitants et contribuent à l'attractivité touristique de la station. Ils s'inscrivent dans **une démarche de plus en plus raisonnée**, respectueuse de l'environnement, du travail des agents, avec un choix de fleurissement de moins en moins artificiel, plus durable, pour répondre aux attentes de la population tout en maîtrisant les objectifs environnementaux et les contraintes économiques.

Les deux fleurs obtenues dans le cadre du **Label des Villes et Villages Fleuris** reconnaissent la politique menée en ce sens et le savoir-faire des agents. Fière de cette distinction, la ville poursuit sa politique de fleurissement dans le **respect** de ce label. En plus de la beauté et du rendu des espèces, des attentions particulières sont portées sur le choix des plantes et arbustes, élevés localement, bien adaptés à la région, dans un esprit de développement durable.

Les contraintes d'entretien font aussi partie des critères de choix entre autres pour **réduire la production de déchets verts**, leur acheminement et leur traitement : les zones à gestion différenciée sont étendues, la tonte mulching est favorisée, les remplacements de haies privilégient des arbustes à pousse plus lente. L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires est une réalité pratiquée par la ville depuis de nombreuses années, sur l'ensemble de la commune, y compris dans les cimetières. La démarche de sensibilisation et d'éducation de nos citoyens se poursuit (*exemple de « prends ta binette »*).

Le fleurissement et l'entretien s'inscrivent dans la politique globale de préservation menée aussi dans les espaces naturels, et nos citoyens participent à de nombreux **chantiers nature** qui leur permettent entre autres de mieux repérer les espaces invasives, puis d'en éviter la prolifération, les jeunes scolaires se transforment en jardiniers en herbe, etc...

Toutes ces initiatives permettent de développer un regard nouveau sur les parterres et espaces verts et de cultiver une approche de la beauté qui dépasse le stade du visuel.

Erven LÉON



Maire de PERROS-GUIREC
Vice-président de Lannion Trégor Communauté
Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

- 1.** Le service espaces verts et nettoyage de Perros-Guirec.
- 2.** Le fleurissement saisonnier à Perros-Guirec.
- 3.** Le désherbage à Perros-Guirec.
- 4.** Mise en place de mesures écologiques et sociales en faveur du cadre de vie de Perros-Guirec.
- 5.** Les créations récentes.

DONNÉES CHIFFRÉES

PERROS-GUIREC

au coeur de la Côte de Granit rose

Perros-Guirec offre un **site naturel protégé** d'une exceptionnelle beauté. Un paysage insolite et grandiose où terre et mer sont parsemées de **roches de Granit rose** aux formes découpées par le vent et les vagues depuis des millénaires.

En quelques chiffres :

7 288
habitants

515
habitants
/km²

Superficie
14,16 km²

Les services techniques :

61 agents s'occupent de la propreté de la commune, de la surveillance des réseaux, du nettoyage des plages, de la préservation du cadre de vie et des sentiers du Site naturel à Ploumanac'h qui longent la Côte de Granit rose.

Le service espaces verts et nettoyage :

Depuis le 1er juin 2012, le service espaces verts et nettoyage ont été regroupés au sein d'une même entité, afin d'homogénéiser l'entretien du territoire communal.

L'équipe est constituée de **20 agents** répartis de la façon suivante :

- Un responsable du service espaces verts, nettoyage et deux adjoints.
- Sept agents aux espaces verts.
- Deux agents dans les cimetières.
- Dix agents en propreté.
- Un apprenti.

10 ha d'espaces verts

1048 arbres

13,4m² d'espaces verts par habitants

466m² de massifs floraux

3 604m² de massifs vivaces (aménagés depuis 2011)

2 200 ml de trottoirs engazonnés

12 000 € de budget fleurissement estival 2019*

Terrains de sport : stade Yves Le Jannou, complexe sportif de Kérabram.

* (plantes, paillages, terreaux, amendements, éléments décoratifs...).

1. LE SERVICE ESPACES VERTS ET NETTOIEMENT DE PERROS-GUIREC

Gestion et organisation, évolution budgétaire et quantitative



ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE DU FLEURISSEMENT



Depuis 2011, **3 600m²** de massifs ont été aménagés en «**massifs durables**» à base de plantes vivaces, gaminées et arbustes afin de réduire les coûts d'achat de terreaux, engrais et les heures de main d'oeuvre consacrées au changement des massifs à chaque saison.

En appliquant cette méthode de travail durant huit ans, le coût de revient est passé de 28€/m² en 2011 pour 1135 m² de surface totale plantée (682 m² de *massifs saisonniers*, 453 m² de *massifs durables*) à **7€/m² en 2018 pour 4000m²** (396m² de *massifs saisonniers*, 3604m² de *massifs durables*).



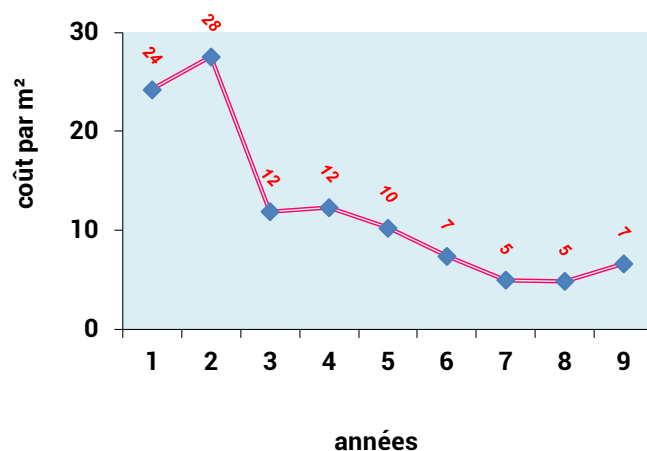
ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE DU FLEURISSEMENT ANNUEL

SURFACES (m²)

massifs saisonniers (annuelles, bisannuelles)	1135	682	682	682	682	544	544	544	396
massifs durables (vivaces, arbustes, graminées)	0	453	568	798	898	1568	2029	2717	3604
surface totale	1135	1135	1250	1480	1580	2112	2573	3261	4000

Fournitures	budget 2010 (année 1)	budget 2011 (année 2)	budget 2012 (année 3)	budget 2013 (année 4)	budget 2014 (année 5)	budget 2015 (année 6)	budget 2016 (année 7)	budget 2017 (année 8)	budget 2018 (année 9)
fleurs annuelles	9866	12782	6057	6061	5077	4816	4497	5590	3267
fleurs bisannuelles/bulbes/vivaces	6366	3381	3839	4826	4908	2224	2520	3452	4412
terreaux et substrats	9579	4789	1423	1471	1524	844	1400	479	2346
paillages pour fleurs	1230	1725	1383	1782	1926	1584	792	857	857
engrais	462	308	527	0	75	1620	164	0	381
vivaces, arbustes, graminées	0	5283,7	650	2728	803	2214	1915	3205	7661
paillages pour vivaces, arbustes, graminées	0	3000	1027	1370	1873	2341	1608	2345	7666
BUDGET TOTAUX TTC	27503	31268,7	14906	18237	16185	15642	12896	15926	26590
COÛT AU M²	24	28	12	12	10	7	5	5	7

ÉVOLUTION DU COÛT AU M²



En 2018, le fleurissement annuel représentait environ 3,68 €/habitant.

Depuis 2011, les surfaces plantées en arbustes et vivaces ont été multipliées par huit, mais le coût au m² a été divisé par quatre grâce à de **nouvelles méthodes d'aménagements** mises en place durant sept ans : réduction des fleurs de saison, des engrais, des terreaux et utilisation d'une gamme de végétaux plus durable.

2. LE FLEURISSEMENT SAISONNIER À PERROS-GUIREC

Du volume et du rythme tout en couleurs

Le fleurissement saisonnier se concentre sur les secteurs phares de la ville, à savoir la Mairie et ses abords, le Palais des Congrès, les entrées de ville de Pont Couennec et de Ploumanac'h.

Une association de **trois couleurs** principales, plus une couleur secondaire composent généralement les massifs d'été et de printemps dans lesquels sont parfois utilisés des **éléments inertes** pour créer du volume et attirer l'oeil.

En été, les massifs sont systématiquement paillés à base de fèves de cacao ou paillettes de peuplier, afin de maintenir l'humidité du sol et limiter la pousse des adventices. **Un arrosage manuel**, dès la plantation, permet de «fixer» le paillage à la terre.



3. LE DÉSHERBAGE À PERROS-GUIREC

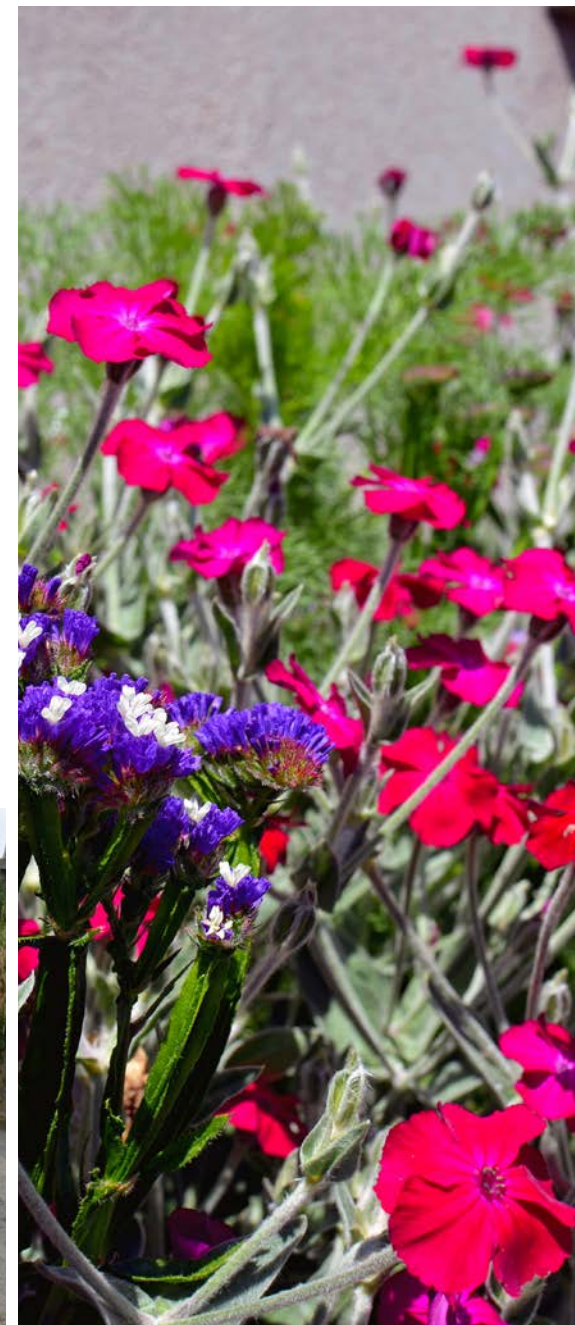
Une commune engagée dans une politique de développement durable.



LE « ZÉRO PHYTO »

Mise en place depuis plus de dix ans, la stratégie « **zéro phyto** » proscrit totalement l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune. Les adventices sur la voirie sont éradiquées à l'aide de **méthodes manuelles et mécaniques** telles que la binette, la débroussailleuse, ou ponctuellement les désherbeurs à gaz.

Mais cette tâche reste très chronophage : 7059 heures pour 2018, pour 155 835 m² de voirie désherbée, soit **45%** de l'activité de l'équipe Nettoyement.



OPÉRATION « PRENDS TA BINETTE »

Prends ta Binette

A chacun de s'impliquer dans cette action. Nous comptons sur vous.

FLEURIR LES TROTTOIRS ET LES PIEDS DE MURS !

Une solution pour limiter les besoins en désherbage et pour la végétalisation de vos quartiers.

Pourquoi cette démarche de lutte contre l'envahissement des mauvaises herbes ?

LES RAISONS DU CHANGEMENT D'ENTRETIEN

- L'interdiction des pesticides à proximité des points d'eau (égouts, mer, cours d'eau...) - arrêté ministériel du 12-09-06.
- L'interdiction des produits phytosanitaires en 2020 pour les collectivités - Loi Labbé.
- Le coût exorbitant des méthodes actuellement existantes : gaz, eau chaude, désherbage mécanique et manuel = repousse rapide des mauvaises herbes.

LES AVANTAGES DE CE CHANGEMENT

- Les pieds de mur et les espaces en bordure de propriété entretenus et fleuris pour améliorer notre cadre de vie.
- Le respect de l'environnement permettant la biodiversité. La nature va s'installer dans notre ville et permettre l'apiculture urbaine.
- L'embellissement de nos quartiers.

Le binage et l'entretien de nos abords de maison peuvent permettre les échanges entre voisins. Chacun peut proposer son aide aux personnes en difficulté, en favorisant ainsi la solidarité et le contact.

Démarche Citoyenne

La ville de Perros-Guirec a choisi d'expérimenter le fleurissement des trottoirs et des pieds de murs pour limiter la prolifération des mauvaises herbes. Chaque citoyen est invité à participer à cet entretien. Les services techniques continuent d'entretenir les espaces publics dans le respect de l'environnement. Et rappelez que l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite sur la commune.

Comment faire pour participer à cette démarche et quelles sont les étapes à suivre ?

- 1/ Désherbez en binant. L'eau de vos cuissons limite la pousse des mauvaises herbes.
- 2/ Récupérez un sachet de graines mis à disposition gratuitement aux services techniques (voir au dos du document).
- 3/ Mélangez les graines avec du sable de rivière (vendu en magasin de bricolage).
- 4/ Semez au pied du mur ou en bordure de votre propriété les graines à fleurir (plantation à l'automne ou au début du printemps).
- 5/ Si vous le souhaitez, posez l'autocollant offert, sur votre boîte aux lettres. Il indique votre participation à cette démarche.

Les règles élémentaires à respecter

- Maintenir un passage libre sur le trottoir
- Ne pas apporter d'engrais
- Ne pas planter au pied des poteaux et du mobilier urbain
- Ne pas arroser

QUESTIONS-RÉPONSES

- **J'ai des difficultés à jardiner, que faire ?**
Vous pouvez en parler à vos voisins, ils pourront peut-être vous rendre service.
- **Si j'ai besoin d'explications, où peut me renseigner ?**
Les services techniques d'Irta ville, rue de la Poste, vous informent sur cette démarche citoyenne ou auprès des élus de votre quartier.
- **Et si je ne veux pas mettre de fleurs ?**
C'est déjà bien de nettoyer devant chez soi !
- **Je vis en appartement et les abords ont des mauvaises pousses ?**
Renseignez vous auprès de votre syndicat ou de votre propriétaire, vous pouvez tous participer à cette action.
- **Je n'ai pas de trottoir devant mon habitation ?**
Non mais probablement des mauvaises herbes poussent sur l'espace au droit de votre propriété ou de votre clôture. Vous pouvez planter devant votre haie et entretenir devant chez vous.

Le mélange "Pied de mur" est une alternative aux produits phytosanitaires. Il est né de la volonté d'accompagner la végétation spontanée sur sol stabilisé.

Pour limiter la prolifération des mauvaises herbes, la ville de Perros-Guirec a mené une **campagne de fleurissement des trottoirs et des pieds de murs**, invitant les citoyens à participer à l'entretien.

Conseils Pratiques

Les sachets de graines sont distribués gratuitement aux services techniques, sur justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité). Un autocollant vous sera remis pour montrer votre participation à cette démarche que vous poserez sur votre boîte aux lettres.

Services techniques

14 rue de la Poste | 02 96 49 02 43

Horaires de la déchetterie de Perros-Guirec

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi	9h à 12h 13h30 à 17h30
Jeudi et dimanche	Fermé

Route de Herzinan | 02 96 15 92 51

www.perros-guirec.com

Prends ta Binette





Avant



Après

Sur les îlots centraux directionnels, des **tapis de sedum tapissant** ont été mis en place afin de limiter les interventions dangereuses et ne pas gêner la visibilité des automobilistes.

Les cimetières constituent **des lieux sensibles** dont l'état de propreté doit être respecté toute l'année. Le désherbage s'y effectue à l'aide de désherbeurs à gaz, de herse tractées et de houe maraîchère manuelle (*pousse-pousse communal*).

Les pieds de murs et les inter-tombes sont également semés avec des **mélanges fleuris** constitués de vivaces et annuelles.



4. LA MISE EN PLACE DE MESURES ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES EN FAVEUR DU CADRE DE VIE DE PERROS-GUIREC

Agir pour l'environnement des perrosiens, des perrosiennes et des vacanciers.

GESTION & FAUCHES

La gestion différenciée est pratiquée dans le Parc des Sculptures Christian Gad et Daniel Chhé, où les tontes s'effectuent de **manière raisonnée**. Seuls les accès aux monuments et aux zones de pique-nique sont tondu régulièrement, tandis que les **zones extensives** ne sont fauchées qu'à la fin de l'été. **Une flore spontanée et naturelle** peut alors s'y développer.



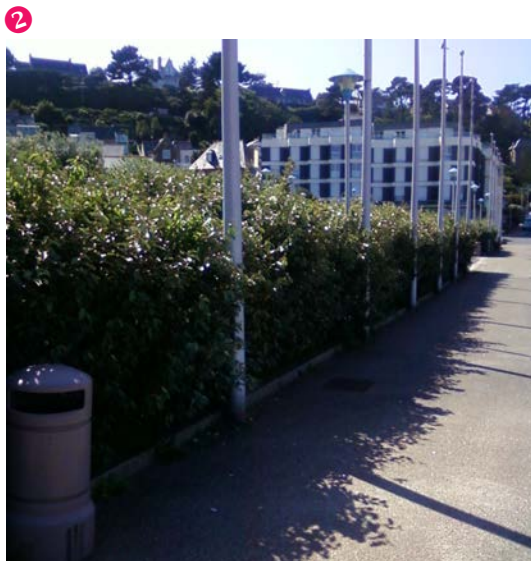
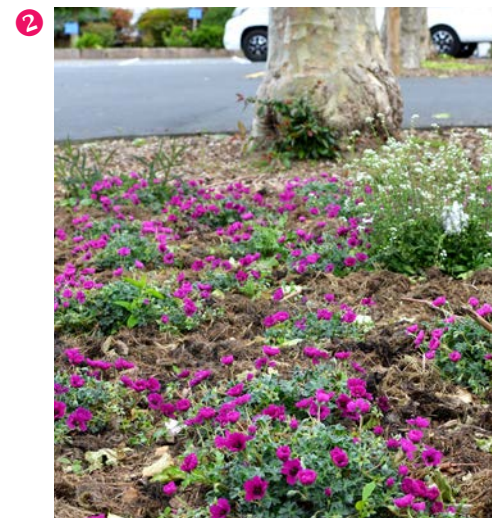
Concernant les **fauches à l'épaveuse** en bordure de voirie communale, un premier passage est effectué par une entreprise spécialisée à la fin du mois de mai sur l'ensemble des accotements plats.

Afin de **favoriser la biodiversité**, les talus ne sont quant à eux fauchés que vers la fin du mois de septembre.

LES ACTIONS

De nombreuses actions sont également entreprises :

- 1 Achat d'un **plateau de coupe mulching** permettant de réduire l'évacuation des déchets verts sur les tontes des grandes surfaces et terrains sportifs
- 2 **Suppression des haies** peu esthétiques ou inutiles (économie de 4 100 €/an de tailles externalisées) et remplacement par des **massifs durables** ou des vivaces couvre-sols.
- 3 **Plantation à l'école de Ploumanac'h** : Les élèves se sont transformés en jardiniers en herbe pour seconder l'équipe des espaces verts de la ville. Ils ont pu aménager ensemble un massif au sein même de leur école. Ce parterre offre **une gamme végétale variée** avec des plantes condimentaires, odorantes et attrayantes. Une belle manière de transmettre la **passion du jardinage** et de sensibiliser les enfants au «**Zéro Phyto**».



Plage de Trestrignel



Avant

Après



LES ACTIONS

4



4 Valorisation et broyage des déchets de coupe issus des élagages et abattages effectués en régie puis mise en place en pieds d'arbres afin de limiter les pousses d'adventives.

5 Surveillance de la végétation privée dépassant sur la voirie publique. Pour des raisons de sécurité, des courriers avec photographies sont envoyés aux propriétaires afin de leur demander de tailler les branches d'arbres dangereuses, gênantes ou obstruant les panneaux de signalisation.

6 Plantations d'arbres fruitiers en laissant la cueillette à la disposition des riverains.

5



6



5. LES CRÉATIONS RÉCENTES



FONTAINE TRAOU HUELLAN



Avant



Après

Mis au jour au printemps dernier en bordure de l'avenue du Casino, le **lavoir** a été réhabilité par les services de la ville.

Il a été découvert, par hasard, en avril 2018 par les employés communaux alors qu'ils travaillaient une petite parcelle de terre pour y aménager un parterre de fleurs. Considérant qu'il s'agissait là d'un **élément** du **patrimoine architectural** de la commune, la mairie a décidé de le réhabiliter.

L'équipe a fait le choix d'une maçonnerie à pierres sèches pour la conception des murets, en assemblant les pierres de façon judicieuse, avec des matériaux locaux.

La **rénovation du lavoir** a rendu possible la dépollution à petite échelle du site en extrayant de nombreux déchets lors des travaux de creusement.



La récupération des eaux de pluie et de ruissellement provenant du bois de Trébuic favorise l'apparition d'une mare qui contribue à la **sauvegarde et à la protection de la biodiversité**.

La **plantation d'arbustes et vivaces** permet une présence végétale toute l'année. Pour l'entretien, un apport d'amendements naturels (*feuilles mortes etc...*) a été réalisé en surface afin d'enrichir le sol et favoriser le développement des végétaux.

AMÉNAGEMENTS

Remplacement de talus engazonnés, chronophages en entretien, par l'aménagement d'un **massif** composé de plantes, résistant aux embruns :

Ampelodesmos mauritanicus, Dorycnium hirsutum, lavandula dentata...



Avant



Après



Aménagement de l'extension du cimetière de la Clarté avec des **plantes sélectionnées** selon leurs feuillages, floraisons, structures, ports, assurant une liaison douce entre l'ancienne et la nouvelle partie du cimetière :

Abélia grandiflora kaléidoscope, rosiers opalia, erica darleyensis furzey, euphorbia purpurea...

La vie en Roy!

Renseignements :

Services techniques

Route du Dolmen, 22730 TRÉGASTEL

02 96 49 02 44 ou 43

www.perros-guirec.com

Conception/réalisation : service communication
Rédaction : Olivier Aubry, service espaces verts
Impression : service reprographie - Mairie de Perros-Guirec

